

« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

## **LE PETIT HÉMI-LIEN 2019 « 23ème année »**

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques) : 4-595970-84

**N°012/2019 (décembre)**

agrégation postale P 401132 Bureau de dépôt : 1390 Grez-Doiceau

**SIEGE SOCIAL** : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦B. 1390 GREZ-DOICEAU

**E-Mail** : [g.e.h@scarlet.be](mailto:g.e.h@scarlet.be)

☎ : **010 /81.68.46** (Mer. & Ven. après-midi de préfér.) ♦Banque : compte **IBAN** : **BE48 1149 0592 1427**

### **Antennes :**

1. CHARLEROI ET REGION : Rue de la Dîme, 26 - 6120 Nalinnes (071/21.68.28)
2. NAMUR ET SA REGION : Ch de Dinant, 343/6 - 5000 Namur (081/22.47.59)
3. LIEGE ET SA REGION : rue Nicolas Lenoir, 83 4340 Awans (0477/13 30 64)
4. NIVELLES ET REGION : 55 rue Aux Cailloux - 1401 Baulers ( 067/21.79.05)
5. TOURNAI ET REGION : Bd Roi Albert 106b - 7500 Tournai (069/84.11.66)

**Site Internet** : <http://www.geh-asbl.be>

6. BRUXELLES : 1/9 Av de la Basilique - 1082 Berchem-St-Agathe (02/465.66.20)
7. MONS ET REGION : R A. Charrettes 72 - 7390 QUAREGNON ( 065/88.51.24)
8. WAVRE ET REGION : avenue Molière, 8/4- 13001-Wavre 0475/395 396
9. ARLON ET REGION : 9 Rue Norulle, 4 - 6730 - TINTIGNY (063/44.46.79)
10. OTTIGNIES : Clos A. Sax, 3, 1342 - LIMELETTE (010/40.24.42)

**Chers amis,**

- Notre **227ème** rencontre aura lieu le **jeudi 19 décembre à 14heures**, à la salle Dupont du Monastère de Clerlande. Cette réunion-rencontre sera consacrée **au goûter de Noël, avec cognous et chocolat chaud**. Ce sera l'occasion de nous retrouver et de fêter ensemble la fin de l'année, dans une ambiance chaleureuse !

Venez nombreux pour partager cet agréable moment !

### **Infos GEH**

- Nos réunions se tiendront désormais à la salle Dupont du Monastère de Clerlande, car le Centre Lennox est inaccessible pendant plusieurs années.

### **Infos générales**

- **Balade** adaptée pour les PMR et ainés : la commune de Rouvroly (province de Luxembourg) vient d'inaugurer son premier circuit permettant aux personnes âgées et à mobilité réduite de se reposer avant de repartir, grâce à la pose de bancs adaptés. Des bancs plus hauts, munis d'un accoudoir central permettant de se relever plus facilement, placés sur une dalle de béton permettant à une chaise roulante de s'y arrêter sans souci.

- **Chauffeurs bénévoles** actifs dans le transport de personnes (asbl située à Nivelles) : Contactez Pietro, Téléphone : 0476 95 43 72 E-mail : [admin@onyva-ensemble.be](mailto:admin@onyva-ensemble.be)

- **Publication** d'un guide pratique "Handy Events Guide" pour l'organisation d'évènements en plein air accessibles aux personnes à mobilité réduite par Visit.Brussels (en collaboration avec AMT Concept et Access-i) information revue de presse CAWAB)

- **Tourisme et handicap** : le transport des médicaments. Vous devez conserver vos médicaments au frais pour poursuivre votre traitement médical en voyage ? Transportez-les le temps nécessaire dans une boîte isotherme ou réfrigérante. En avion et en train, il sera préférable de vous munir d'un certificat médical en anglais qui servira de justificatif. Pour la conservation au frais, vous pourrez solliciter le stockage dans les réfrigérateurs de la cabine du personnel de bord dans un avion et de ceux du wagon-bar dans un train. Pendant un séjour en Europe et au-delà des médicaments, il faut se munir d'une carte européenne d'Assurance Maladie qui facilitera la prise en charge (Hizy Handicap International)

- **La paille en plastique**, objet qui voit la fin de ses jours arriver. En effet, l'Union européenne a décidé de bannir de multiples objets à usage unique pour venir en aide à l'environnement. Parmi ces objets ; les bâtonnets de coton-tige, les couverts, les assiettes, les pailles et bien d'autres. Elisabeth, étudiante à l'ICHEC en management à Bruxelles, dans le cadre de son mémoire, aimerait avoir votre avis quant à cette interdiction de la paille en plastique.

La paille restera tout-de-même accessible aux personnes en ayant un usage médical, mais il est possible que cette dernière ne se retrouve qu'à certains endroits, par exemple en pharmacie.

Il est intéressant de comprendre la raison pour laquelle vous avez la nécessité d'une paille en plastique, ce que vous pensez des différentes alternatives (bambou, métal, silicone, papier, etc.) et bien sûr votre opinion quant à l'interdiction européenne prenant vie en 2021.

Voici son adresse e-mail si vous souhaitez la contacter et partager votre opinion sur ce sujet : [elimilos59@gmail.com](mailto:elimilos59@gmail.com). (Newsletter Autonomia)



## Humour

- **Quelle répartie !!!** Un prix pourrait être attribué à cette guichetière d'un bureau de poste parisien pour son élégance et son humour !

- Cette guichetière se trouvait face à une longue file de clients mécontents, lassés d'attendre pour pouvoir enfin déposer un chèque, retirer un chéquier ou envoyer du courrier.

- C'est alors qu'un client excédé, se taillant un chemin jusqu'au guichet, jette son bordereau sur le comptoir et dit

« JE DOIS encaisser ce chèque TOUT DE SUITE !

- Je suis désolée, Monsieur. Je serai heureuse de vous aider tout à l'heure. Je dois d'abord m'occuper des autres clients, mais soyez sûr que votre tour viendra.

- Le client ne s'en laisse pas conter. Il crie très fort de manière à ce que tout le monde l'entende : EST-CE QUE VOUS SAVEZ QUI JE SUIS ? -

- Alors sans aucune hésitation, la préposée se lève et s'adresse à tous les clients présents : Puis-je avoir votre attention s'il vous plaît ? Sa voix résonnant dans tout le bureau.

- Nous avons au guichet un client qui NE SAIT PLUS QUI IL EST. Si vous êtes en mesure d'aider cette personne à trouver son identité, nous vous prions de bien vouloir l'en informer, merci.

- **Un parrain** de la mafia découvre que son comptable, Guido, lui a volé 10.000.000 \$. Son comptable est sourd et muet C'était la raison pour laquelle il a obtenu le poste en premier lieu.

On a supposé que Guido ne pouvant rien entendre n'aurait donc jamais avoir à témoigner en cour contre le parrain...

Lorsque le parrain va faire face à Guido sur les 10.000.000 \$ disparus, il emmène son avocate, qui connaît la langue des signes.

Le Parrain dit à l'avocate : Demandez-lui où est l'argent. L'avocate, en utilisant la langue des signes, demande à Guido: « Où est l'argent ? »

Guido répond par signes : « Je ne sais pas de quoi vous voulez parler. » L'avocate traduit au Parrain : « Il dit qu'il ne sait pas de quoi vous voulez parler. »

Le Parrain sort un pistolet, il le met sur la tête de Guido et dit : « Demandez-lui à nouveau ou je vais le tuer ! »

L'avocate, en utilisant la langue des signes dit à Guido : « Il te tuera si tu ne le dis pas. »

Guido tremble et par signes répond : « OK ! Vous gagnez ! L'argent est dans une valise brune, enterrée derrière le hangar de mon cousin Bruno qui demeure juste à côté de l'épicerie. »

Le Parrain demande à l'avocate « Qu'est-ce qu'il a dit ? » Réponse de l'avocate : « Il dit que vous n'avez pas assez de couilles pour appuyer sur la gâchette »

- **Pour** ceux qui ont connu les francs belges... J'ai raconté à mon petit-fils les grands changements depuis que moi, son grand-père, j'étais un enfant.

Quand j'avais ton âge, ma maman m'envoyait à l'épicerie du coin avec un billet de 20 francs, ce qui représente aujourd'hui 50 centimes d'euro.

Je revenais à la maison avec une plaquette de beurre, un litre de lait, un sac de patates, un morceau de fromage, un paquet de sucre, une baguette et une douzaine d'œufs !

Et mon petit-fils m'a répondu: «Oui mais Papy, à ton époque il n'y avait pas de caméras de surveillance !

## Les anniversaires GEH

- **P**armi ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois **de décembre 2019** nous penserons : le **2** à Monique DEGENEFTE, le **4** à Myriam STURBOIS (épouse de Louis Dumont), le **5** à Valérie TASIAUX , le **6** à Michel HANQUET, le **12** à Chantal ROELAND-HAZARD, le **15** à Laurette MORDANT (en souvenir de Danny MEYER), le **17** à Michel DEJONG, le **20** à Michel MERCIER, le **22** à Dominique MOUSSET, le **24** à Adèle NTEMA et le **30** à Marie-Thérèse VAN DELFT et Jacqueline AMEYE

Même, et surtout, s'il leur est impossible de nous rejoindre, ils recevront comme d'habitude une petite attention du GEH par l'entremise de nos amis Marie-Jeanne et Jean-Claude ALSTEEN (081/21.21.90)

*Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Nous y apporterons toute la discrétion voulue. Nous savons que vous appréciez à chaque fois cette petite attention GEH.*

**Cotisation de 20.00 € au compte GEH BE 48114905921427 Exonération pour tout don de 40.00 € minimum**

**Prochaine réunion le jeudi 30 janvier 2020 à la salle Dupont du Monastère de Clerlande N'oubliez pas de le noter sans attendre dans votre agenda.**